

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0035273

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1618

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ANNAH EAMINA

Date de naissance :

25/03/1959

Adresse :

Perd. Nigra 7 Blok 441 N° 505 Hay Hassani  
Casablanca

Tél. :

0663538131 Total des frais engagés : 2110,13 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

11/08/2023

Nom et prénom du malade :

ANNAH EAMINA

Age :

Lien de parenté :

HTA Dushi

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ango

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES, SOULANT

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/2023	3+16	1 + 0,00	400 DH	CASABLANCA INP : 091130922

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KOUTE AL MOUR El Dorb Ouardia 57 - Casablanca 22 90 32 00	AN 108/03	1410,10 DHS

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Saâd SOULAMI

Professeur de Cardiologie

الدكتور سعد السلمي

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

Spécialiste des maladies du Coeur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter



اختصاصي في أمراض القلب والdioleye الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبلير بالألوان

11 AOUT 2023

Patient : ANNEE Amel

Casablanca, le

Traitement de Trois (03) Mois	Lasertie 40 sp	4 X 34,60 = 138,4
Traitement de Trois (03) Mois	TRVRL 300	4 X 150,00 = 600
14 febri	14 febri	
Traitement de Trois (03) Mois	Cathie 25y	3 X 84,20 = 252,6
14 febri	14 febri	
Traitement de Trois (03) Mois	Cordi aspi 100	3 X 24,20 = 81,6
14 febri	14 febri	
Traitement de Trois (03) Mois	Diphloic 200	3 X 31,30 = 93,9
14 febri	14 febri	
Traitement de Trois (03) Mois	ZAN 18110 4197	4 X 97,50 = 388,8
14 febri	--	

356. زنقة مصطفى المعاني (قرب زنقة اشادير) - الدار البيضاء

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

70

TARDY Fer 60g 3x51,65  
= 154,95



**TARDYFERON B9**  
30 comprimés pelliculés  
Fer 50 mg / Acide folique 0,350 mg  
Distribué par Cooper Pharma  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca  
Amina DAOUDI - Pharmacien Responsable  
PPV : 51.60 DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.



28 Comprimés  
LOT: 413  
PER: FEV 2025  
PPV: 84 DH 20

LOT 223650  
EXP 10 2025  
PPV 97.20

x4  
Ged

501220d

150,00 x4  
Ged

322084

PHARMACIE ROUTE D'AZEMMOUR  
D'Azemmour  
Ouarda  
Hay Hassani Déb Ouarda  
Bloc 607 N°57 - Casablanca  
TÉL: 05 27 01 95 01

1  
X 3 Ged)

11410,1  
Total ?  
Traitement de:  
Trait 1 Mois

LOT 230303  
EXP 01 2027  
PPV 31.30



LOT 230303  
EXP 01 2027  
PPV 31.30



LOT 230303  
EXP 01 2027  
PPV 31.30



9202 01-04-2024  
810322: 101  
LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V: 34DH60  
6 118000 060468

ANNANE, AMINA

ID: 356

D-nais:

Dans,

11-Aug-2023 19:04:42

Fréq.Card: 74 BPM  
Int PR: 165 ms  
Dur.QRS: 110 ms  
QT/QTc: 393 / 420 ms  
Axes P-R-T: 36 13 57  
Moy RR: 807 ms  
QTcB: 437 ms  
QTcF: 422 ms

RYTHME SINUSAL

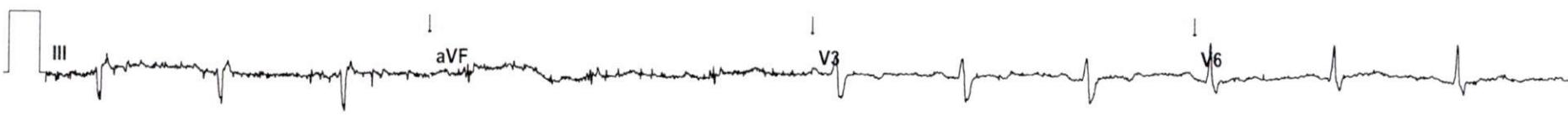
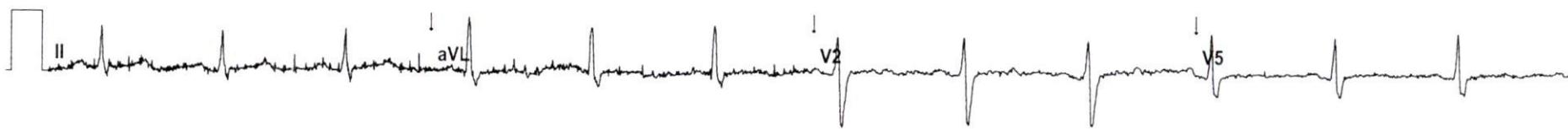
BLOC DE BRANCHE INCOMPLET DROIT [QRS A 90+ MS, RR' EN V1/V2, S DE 40+ MS D1/V4/V5/V6]

ANOMALIES NON SPECIFIQUES DU SEGMENT ST ET DE L'ONDE T

ECG ANORMAL

ATTENTION: LA QUALITE DES DONNEES PEUT INFLUENCER L'INTERPRETATION

Non confirmé



Site Zero

Site # 0 App.# 0 ELI Link 4.11.6.0 Séquence # 50028 25mm/s 10mm/mV 0.05-300 Hz